

Le Maire

aux

Conseillers municipaux

### **CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL**

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la salle du Conseil municipal le

**VENDREDI 5 AVRIL 2024 à 20h30**

#### **ORDRE DU JOUR**

(\* fera l'objet d'une délibération)

- Nomination du secrétaire de séance
- Approbation du compte rendu de la séance du 14 Mars 2024
  
- \* - Approbation des comptes de gestion 2023
- \* - Approbation des comptes administratifs 2023
- \* - Affectations des résultats de fonctionnement – BP 2023 et B lotissement 2023 et B café associatif 2023
- \* - Vote des taux des taxes locales 2024
- \* - Vote des subventions attribuées aux associations
- \* - Vote du budget primitif 2024
- \* - Vote du Budget lotissement 2024
- \* - vote du budget du café associatif 2024
- \* - Vente de la parcelle N° 800 à Mr et Mme FAVRE.

Questions diverses

Comptant sur votre présence,

Fait à la Bastide-Solages, le 22 Mars 2024

Le Maire

André ROUQUETTE



Tous les documents budgétaires sont consultables en Mairie.

PJ : - pouvoir - les documents budgétaires seront envoyés après validation du CDL